



## Co-financement d'un chef de projet CRTE

**Maître d'ouvrage :** Communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon

**Organisme subventionnaire :** État - Préfecture de l'Ain

**Programme :** Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires ("fonds vert")

**Centre financier :** 0380-AURA-DP 01

| COÛTS PREVISIONNELS DU PROJET           |              |                                  |
|---|--------------|----------------------------------|
| Postes de dépenses                      | Montant      | Assiette subventionnable retenue |
| Co-financement d'un chef de projet CRTE | 45 300, 00 € | 45 300, 00 €                     |
| TOTAL                                   | 45 300, 00 € | 45 300, 00 €                     |

### SUBVENTION ACCORDÉE

**20 000 € (maximum)**

**Taux de subvention : 44,15 % (maximum)**

| PLAN DE FINANCEMENT |              |
|---------------------|--------------|
| Auto-financement    | 25 300, 00 € |
| Fonds vert          | 20 000, 00 € |
| Total               | 45 300, 00 € |

| CALENDRIER PREVISIONNEL                  |   |
|--|---|
| Date prévisionnelle de début d'opération | Date prévisionnelle de fin de l'opération |
| 01/07/2024                               | 30/06/2025                                |

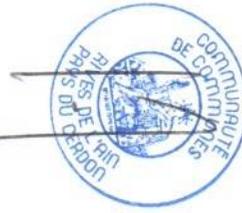
Information obligatoire : En application de l'article 6 de l'arrêté attributif et conformément à l'article D. 1111-8 du CGCT, cette subvention fait l'objet d'un affichage public obligatoire pendant toute la durée de réalisation du projet.

Envoyé en préfecture le 31/05/2024

Reçu en préfecture le 31/05/2024

Publié le 07/06/2024

ID : 001-200029999-20240531-D\_2024\_12-DE



D-2024-12

---

**DÉCISION DU PRÉSIDENT PRISE EN VERTU DE LA DELEGATION DE  
COMPÉTENCE CONFÉRÉE PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE  
DU 29 SEPTEMBRE 2022**

---

**Objet : Demande de subvention Fonds Vert « Appui à l'ingénierie »**

Vu la délibération C-2022-057 du Conseil Communautaire du 29 septembre 2022 donnant délégation au Président pour demander à tout organisme financeur et signer tous les documents qui permettent de percevoir une subvention ou une recette de manière générale sans plafond ;

Le Fonds Vert permet d'obtenir une subvention en ingénierie, afin de financer un poste de chef de projet contractuel. L'objet de la présente demande porte sur le cofinancement du chef de projet Mobilité - CRTE.

Celui-ci aura la charge de conduire les projets mobilité de la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon (CCRAPC), structurés essentiellement autour du covoiturage, du vélo et de la mobilité solidaire. En complément, il assurera le suivi du contrat pour la réussite de la transition écologique de la CCRAPC.

Ses missions viseront donc à :

- Assurer le lien avec l'ensemble des partenaires concernés élus et/ou techniciens (Etat, Région, Département, EPCI, communes, prestataires, etc.) sur les différents projets,
- Mettre en œuvre les actions inscrites dans le cadre du programme AVELO3,
- Réaliser un suivi technique de l'expérimentation des lignes de covoiturage et de la conception d'un transport solidaire,
- Assurer une veille et un accompagnement des acteurs locaux dans le montage de projets mobilité,
- Décliner la territorialisation de la planification écologique dans le CRTE de la CCRAPC,
- Coordonner le suivi des fiches CRTE auprès des responsables de projets communaux et intercommunaux (élus et/ou techniciens) et des services de l'Etat,
- Préparer et mettre à jour les outils annuels de suivi du CRTE : maquettes financières, COPIL, conventions annuelles, etc.

Pour mener à bien ces missions, la Communauté de Communes sollicite auprès de la Préfecture de l'Ain une subvention à hauteur de 65 220 € sur 3 ans, dans le cadre du volet « Appui à l'ingénierie » du Fonds Vert.



D-2024-12

Le Président,  
DECIDE de demander une subvention auprès de la Préfecture de l'Ain d'un montant de 65 220 € sur 3 ans, dans le cadre du volet « Appui à l'ingénierie » du Fonds Vert et signer tout document afférent.

Fait à Jujurieux, le 31 mai 2024  
Le Président,  
Thierry DUPUIS